2027 2029

TERRITOIRES ENGAGÉS POUR LA NATURE

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

TERRITOIRES ENGAGÉS POUR LA NATURE



PARTIE 1
PRÉSENTATION DE LA COLLECTIVITÉ

Les données suivantes sont demandées à titre indicatif afin de disposer d'une vision globale de la collectivité candidate. Bien que leur renseignement soit obligatoire pour compléter le dossier de candidature, elles ne sont pas prises en compte dans l'évaluation de la candidature.
Toutes les questions signalées par un astérisque (*) sont obligatoires et nécessitent une réponse.

IDENTITÉ DE LA COLLECTIVITÉ	
1. **Nom de la collectivité***	
2. **Type de collectivité***	☐ Commune ☐ Communauté de communes ☐ Communauté d'agglomération
3. **Nom du Représentant légal***	
4. **Adresse***	
5. **Code INSEE***	
6. **Site internet***	
7. **Nom et contacts (mail, téléphone) du référent en charge du dossier***	

INFORMATIONS GÉNÉRALES – OCCUPATION DU SOL *(Précisez pour chaque donnée la source)*	
8. Nombre d'habitants (précisez l'année)	
9. Superficie totale de la collectivité *(km²)*	
10. Superficie urbaine (terres artificialisées) *(en ha ou km²)*	
11. Superficie de terres agricoles *(en ha ou km²)*	
12. Superficie de forêts *(en ha ou km²)*	
13. Superficie de zones humides *(en ha ou km²)*	
14. Surface en eau (mares, étangs, rivières) *(en ha ou km²)*	
15. Linéaire de littoral (le cas échéant) *(en km)*	

INFORMATIONS GÉNÉRALES – ESPACES NATURELS	
16. Le territoire de la collectivité comprend-il des espaces naturels protégés et/ou gérés par la collectivité elle-même ? **Si oui, précisez pour chacun d'entre eux :** • **Le document de gestion en vigueur le cas échéant ;** • **Les moyens humains dédiés ;** • **Les moyens financiers dédiés ;** • **Le recours à des prestataires ou partenaires le cas échéant ;** • **Les actions régulières d'entretien, de restauration ou de suivi écologique ;** • **Autres ;**	☐ Oui ☐ Non

17. Le territoire de la collectivité comprend-il des espaces naturels protégés et/ou gérés par d'autres organismes (ONF, CDL, PNG…) ? **Si oui, précisez le nom de l'organisme en charge par site.**	☐ Oui ☐ Non

18. La collectivité fait-elle partie de l'aire d'adhésion du Parc National de Guadeloupe ?*	☐ Oui ☐ Non
19. Quels sont les principaux engagements en lien avec la biodiversité pris par la collectivité dans le cadre de la charte du Parc National le cas échéant ?*	

Autres

INFORMATIONS GÉNÉRALES – AUTRES	
20. La collectivité dispose-t-elle d'une stratégie ou d'une politique clairement définie en matière de préservation de la biodiversité ? *	☐ Oui ☐ Non
21. Si oui, quelles sont les principales orientations et démarches qui ont structuré la politique de votre collectivité en faveur de la préservation de la biodiversité au cours des dernières années ?* **Précisez les actions ou projets structurants associés (intitulé et coût global).**	

22. La collectivité dispose-t-elle de moyens humains dédiés à des missions en lien avec la gestion de la biodiversité de son territoire (chargé de mission, brigade bleue, garde du littoral, brigade verte, service environnement, services techniques…) ?* **Si oui, précisez le nombre d'agents administratifs (de bureaux) et le nombre d'agents techniques (de terrain) dédiés en 2025.**	☐ Oui ☐ Non
23. Votre collectivité est-elle concernée par des mesures compensatoires liées à des atteintes à la biodiversité dans le cadre de projets soumis à l'application de la séquence « Éviter – Réduire - Compenser » ?* **Si oui, précisez :** • **Le projet ou l'opération faisant l'objet de mesures compensatoires ;** • **Le coût global du projet ;** • **Le montant consacré aux mesures compensatoires ;** *NB : Les informations collectées dans la présente section permettront de compléter l'état des lieux des mesures compensatoires mises en œuvre en Guadeloupe par les acteurs privés et publics. Elles contribueront également à identifier les éventuelles synergies ou complémentarités avec les dispositifs existants en faveur de la biodiversité.*	☐ Oui ☐ Non

PARTIE 2

PRISE EN COMPTE DE LA BIODIVERSITÉ PAR LA COLLECTIVITÉ

La présente section vise à mieux comprendre les actions mises en œuvre par la collectivité pour intégrer la biodiversité dans ses politiques d'**aménagement, la gestion et le suivi de ses espaces, ainsi que dans la mobilisation et la sensibilisation des habitants**.

Intégrer la biodiversité dans ses actions, c'est adopter une démarche globale et progressive :

Connaître → Planifier → Agir → Restaurer → Mobiliser les acteurs → Suivre les résultats

Légende :

☒ **Action déjà réalisée ou faisant partie des pratiques courantes de la collectivité**

☒ **Action non réalisée mais que la collectivité souhaite mettre en œuvre à court terme (< 3 ans)**

☐ ☐ Dans le cas où une action n'est pas réalisée ou n'est pas envisagée à court terme, il n'est pas nécessaire de cocher les cases correspondantes.

Toutes les questions signalées par un astérisque (*) sont obligatoires et nécessitent une réponse.

Aménagement du territoire

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Ce chapitre vise à mettre en exergue les démarches que votre collectivité met en œuvre ou souhaite mettre en œuvre à court terme pour intégrer la préservation de la biodiversité dans les politiques d'urbanisme (réglementaire PLU, opérationnel ZAC, opérations d'aménagement…) et dans la planification (choix politique et stratégique).

CONNAÎTRE

24. La collectivité contribue-t-elle à des démarches visant à mieux connaître la biodiversité de son territoire ?*

☐ Oui
☐ Non

Si oui, sous quelle forme ?

☐ ☐ Études ou diagnostics écologiques réalisés dans le cadre d'un document d'urbanisme

☐ ☐ Études ou diagnostics écologiques réalisés dans le cadre d'un projet d'aménagement

☐ ☐ Atlas de la biodiversité communale ou intercommunale (ABC, ABI) ou autres Inventaires

☐ ☐ Autres.

Précisez la ou les démarches mises en place (année de mise en œuvre, milieu et/ou secteur concerné…) :

rgerhgth

PLANIFIER **25. La collectivité a-t-elle intégré la préservation de la biodiversité dans les démarches suivantes ?***	☐ ☐ Plan, stratégie ou schéma biodiversité ☐ ☐ Agenda 21 ou Agenda 2030 ☐ ☐ Plan climat, PCAET, TEPCV ☐ ☐ Plan de déplacement urbain (circulation douce, sentiers de randonnées, etc.) ☐ ☐ Contrat de ville, contrat urbain de cohésion sociale, quartiers prioritaires, etc. ☐ ☐ Sites inscrits ou classés, site patrimonial remarquable ☐ ☐ SCOT ☐ ☐ PLU, PLUi ☐ ☐ CRTE ☐ ☐ Autres. **Précisez :** regergegrthhhhhhhhhhhhhhhhhhhdtrhrtyjtyjktukkkkkkkkk

PLANIFIER **26. Parmi les mesures suivantes de préservation de la biodiversité, quelles sont celles qui sont définies dans les documents d'urbanisme qui s'appliquent au territoire (PLU, PLUi, SCoT, etc.) ?**	**Préserver les milieux naturels :** ☐ ☐ Identification et préservation des zones humides et des milieux naturels à enjeux ☐ ☐ Classement ou protection de secteurs à vocation naturelle afin de limiter leur urbanisation ☐ ☐ Identification ou protection d'éléments paysagers contribuant au fonctionnement écologique du territoire (haies, mares, arbres, ripisylves, etc.) **Préserver les continuités écologiques :** ☐ ☐ Identification et préservation des réservoirs de biodiversité et des continuités écologiques (Trames Verte et Bleue) ☐ ☐ Identification de secteurs à préserver de l'urbanisation pour leur rôle dans le fonctionnement écologique du territoire ☐ ☐ Définition de mesures visant à limiter la fragmentation des espaces naturels et agricoles et à préserver les continuités écologiques **Agir sur les secteurs urbanisés et les projets d'aménagement :** ☐ ☐ Protection des espaces boisés et du patrimoine arboré (EBC, éléments de paysage à protéger, arbres ou alignements d'arbres, etc.) ☐ ☐ Définition d'orientations d'aménagement et de programmation (OAP) en faveur de la biodiversité, de la nature en ville ou des continuités écologiques ☐ ☐ Définition d'objectifs ou de règles en faveur de la nature en ville et du maintien ou de la création d'espaces végétalisés ☐ ☐ Prise en compte de la biodiversité dans les secteurs ouverts à l'urbanisation (localisation, principes d'aménagement, végétalisation, gestion des eaux pluviales, etc.) ☐ ☐ Préconisation de plantation d'essences végétales adaptées aux conditions locales (pédologiques, climatiques, accueil de la faune, etc.) **Limiter les effets de l'urbanisation** ☐ ☐ Définition de règles visant à limiter l'artificialisation et l'imperméabilisation des sols ☐ ☐ Définition de règles ou d'orientations favorisant la désimperméabilisation et la renaturation des espaces urbanisés ☐ ☐ Définition de règles ou d'orientations visant à préserver les espaces nécessaires à l'infiltration et à la gestion naturelle des eaux pluviales ☐ ☐ Autres. **Précisez :**

	reggehhthtehthttrhhhhhhhhhhhhhhrhhhhhhhhhfghfgjtyjtyhhhhhhhhhhhhhhhhhh
PLANIFIER / AGIR / MOBILISER 27. **La collectivité associe-t-elle d'autres acteurs à l'élaboration et/ou la mise en œuvre de sa stratégie de préservation de la biodiversité ?**	☐ Oui ☐ Non **Si oui, précisez lesquels :** ☐ Autres collectivités locales. **Précisez :** ☐ Associations naturalistes et de protection de l'environnement. **Précisez :** ☐ Entreprises ☐ Agriculteurs, forestiers, chasseurs, pêcheurs, etc. ☐ Université ou chercheurs (environnement, biologie, sciences humaines et sociales, etc.) ☐ Agences et bureaux d'études (architectes, paysagistes, etc.) ☐ Habitants, publics scolaires, etc.

	☐ Autres (OFB, DEAL, ONF, Office de l'eau, Conservatoire du littoral, Pôle Relais Zones Humides Tropicales, ARB-IG, Parc National, Sanctuaire AGOA, CAUE, etc.) ? **Précisez :**
AGIR **28. Quels outils sont mobilisés par la collectivité pour maîtriser l'urbanisation sur son territoire** (hors ceux relevant d'obligations réglementaires, de documents supra-communaux ou de dispositifs préexistants) **?***	☐ ☐ Mobilisation des outils de renouvellement urbain et de densification du tissu bâti existant (réhabilitation, densification, renouvellement de secteurs déjà urbanisés, etc.) ☐ ☐ Politique de remobilisation des logements et locaux vacants afin de limiter les besoins en extension urbaine ☐ ☐ Acquisition ou maîtrise foncière publique en vue de préserver des espaces naturels, agricoles ou forestiers ou d'accompagner des opérations de renouvellement urbain ☐ ☐ Mobilisation du droit de préemption urbain (DPU) pour maîtriser le foncier et orienter l'évolution du territoire ☐ ☐ Mise en place de zones d'aménagement différé (ZAD) pour maîtriser l'évolution foncière de secteurs stratégiques ☐ ☐ Mise en place d'une stratégie foncière permettant d'anticiper et d'orienter les acquisitions, cessions ou usages des terrains ☐ ☐ Protection renforcée des espaces agricoles, naturels et forestiers par des outils fonciers ou réglementaires (ZAP, périmètres de protection, etc.) ☐ ☐ Mise en œuvre d'actions visant à limiter la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers et l'extension de l'urbanisation ☐ ☐ Requalification ou reconversion de friches et d'espaces déjà artificialisés pour accueillir de nouveaux usages ou projets ☐ ☐ Désimperméabilisation ou renaturation de secteurs urbanisés dans le cadre d'opérations de renouvellement ou de requalification urbaine ☐ ☐ Maîtrise de l'implantation et de la localisation des nouveaux équipements et infrastructures afin de limiter l'extension urbaine et le mitage

	☐ ☐ Conditionnement ou orientation des projets d'aménagement en faveur d'une meilleure prise en compte des enjeux écologiques et paysagers ☐ ☐ Mobilisation d'outils d'aménagement opérationnel intégrant des objectifs de sobriété foncière, de préservation des espaces naturels ou de renaturation (ZAC, opérations d'aménagement, etc.) ☐ ☐ Autres. **Précisez :**

GESTION ET SUIVI	
Ce chapitre vise à mettre en exergue les démarches que votre collectivité met en œuvre ou souhaite mettre en œuvre à court terme pour intégrer la préservation de la biodiversité dans les opérations de gestion de vos espaces.	
AGIR / RESTAURER **29. La collectivité contribue-t-elle à des démarches visant à mieux préserver, gérer ou restaurer les milieux naturels de son territoire ?***	☐ Oui ☐ Non **Si oui, précisez :** ☐ ☐ Démarches de conservation ou de protection des milieux naturels. **Précisez :**

	☐ ☐ Démarches de restauration écologiques de milieux dégradés. **Précisez :** ☐ ☐ Démarches de gestion des milieux naturel. **Précisez :**
AGIR / RESTAURER **30. Quelles mesures sont mises en œuvre par la collectivité pour préserver les autres espaces de biodiversité de son territoire** (plusieurs réponses possibles) **?***	**Gestion écologique des espaces** ☐ ☐ Recherche d'une identité paysagère locale ☐ ☐ Déminéralisation de l'espace public au profit d'espaces végétalisés ☐ ☐ Gestion différenciée ou écologique des espaces verts ☐ ☐ Utilisation de compost produit localement ☐ ☐ Réduction ou arrêt de l'utilisation de produits phytosanitaires ☐ ☐ Utilisation d'essences locales dans les projets d'aménagement et de fleurissement ☐ ☐ Création et/ou préservation d'espaces refuges pour la biodiversité **Gestion des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE)** ☐ ☐ Remplacement et/ou fauche/suppression progressif des espèces ornementales considérées comme « EEE » ☐ ☐ Mise en place de programme de gestion de la faune EEE (iguane, rongeurs, chats, chiens, etc.) ☐ ☐ Utilisation de techniques alternatives pour lutter contre les EEE (compagnonnage, lutte biologique intégrée, technique du push-pull, etc.)

	Autres **Précisez :**
AGIR / RESTAURER **31. La collectivité mène-t-elle des actions pour limiter l'artificialisation et l'imperméabilisation des sols ?***	☐ Oui ☐ Non **Si oui, précisez lesquelles :** ☐ ☐ Préservation des zones d'infiltration de l'eau (zones humides, infiltration à la parcelle, etc.) ☐ ☐ Création de nouvelles zones d'infiltration de l'eau (jardins de pluie, noues paysagères, etc.) ☐ ☐ Démantèlement de certaines portions artificialisées ☐ ☐ Maintien ou restauration de sols de pleine terre dans les projets d'aménagement (pleine terre, sols non revêtus, espaces végétalisés) ☐ ☐ Désimperméabilisation et renaturation des cours d'écoles et autres équipements publics ☐ ☐ Végétalisation des espaces artificialisés (parkings, places, trottoirs, pieds d'immeubles, etc.) ☐ ☐ Limitation des surfaces imperméabilisées dans les projets de construction et d'aménagement ☐ ☐ Réutilisation de surfaces déjà artificialisées pour les nouveaux projets, afin de limiter l'artificialisation de nouveaux espaces ☐ ☐ Autres. **Précisez :**

AGIR **32. La collectivité contribue-t-elle à la gestion des populations d'espèces végétales ou animales exotiques envahissantes (EEE) ?***	☐ Oui ☐ Non **Si oui, précisez :**
AGIR / MOBILISER **33. La collectivité encourage ou mène-t-elle des projets de gestion durable des espaces agricoles ?**	☐ Oui ☐ Non **Si oui, précisez :**
AGIR **34. La collectivité a-t-elle engagé des mesures pour réduire la pollution lumineuse nocturne ?***	☐ Oui ☐ Non **Si oui, précisez :**

AGIR **35. La collectivité a-t-elle mis en place un programme d'actions en faveur des milieux aquatiques, de la faune et de la flore aquatique et des zones humides ?** *	☐ Oui ☐ Non **Si oui, précisez :** ☐ ☐ Un programme de gestion des eaux pluviales (zone tampon, récupération d'eau de pluie, etc.). **Si oui, précisez :** ☐ ☐ Un programme de sensibilisation des habitants à la préservation de la ressource en eau. **Si oui, précisez :** ☐ ☐ Un programme de restauration des mares du territoire ou d'une zone humide. **Si oui, précisez :** ☐ ☐ Autres. **Précisez :**
AGIR / MOBILISER **36. La collectivité encourage ou mène-t-elle des projets de gestion durable des espaces littoraux** *(exemples : solutions fondées sur la nature, études sur le recul du trait de côte, etc.)* **?**	☐ Oui ☐ Non **Si oui, précisez :** ☐ ☐ Restauration ou gestion de la végétation littorale ☐ ☐ Réaménagement écologique des plages ☐ ☐ Limitation de l'accès des véhicules à certains secteurs sensibles ☐ ☐ Actions de sensibilisation sur les milieux et la faune ☐ ☐ Prise en compte du recul du trait de côte dans les aménagements

	☐ ☐ Autres. **Précisez :**
AGIR **38. Quelles mesures sont mises en œuvre pour préserver la biodiversité dans les espaces maritimes gérés par la collectivité** (plusieurs réponses possibles) **?**	☐ ☐ Gestion des mouillages de plaisance (éco mouillages, etc.) ☐ ☐ Gestion des déchets sur les ports ☐ ☐ Gestions des boues de dragages ☐ ☐ Mise en place d'un plan de lutte contre les espèces exotiques envahissantes marines ☐ ☐ Autres ? **Précisez :**

AGIR **39. La collectivité a-t-elle déjà mis en place des mesures de restauration/renaturation d'espaces naturels ?***	☐ Oui ☐ Non **Si oui, précisez** (projet, année de réalisation, milieu concerné, coût) **:**
AGIR **40. La collectivité prévoit-elle de mettre en place des mesures de restauration/renaturation d'espaces naturels ?***	☐ Oui ☐ Non **Si oui, précisez** (milieux ciblés, état d'avancement du projet – mature ou en réflexion, échéance envisagée) **:**

AGIR **41. Quelles mesures la collectivité a-t-elle engagé pour la gestion des sargasses ?**	☐ ☐ Aucune ☐ ☐ Surveillance des arrivages ☐ ☐ Ramassage ☐ ☐ Équipement de ramassage ☐ ☐ Collecte et stockage (dont pose de barrages) ☐ ☐ Projet de gestion des déchets collectés ayant pour objectif la préservation de la biodiversité. **Si oui, précisez :**

BIODIVERSITÉ ET CITOYENNETÉ	
Ce chapitre vise à mettre en exergue les démarches que votre collectivité met en œuvre ou souhaite mettre en œuvre pour associer les citoyens et acteurs locaux à la préservation de la biodiversité.	
MOBILISER **42. Quelle communication accompagne les actions engagées par la collectivité ?**	☐ ☐ Reportages ou publications en faveur de la biodiversité régulièrement dans les journaux ☐ ☐ Reportages ou publications en faveur de la biodiversité régulièrement sur ses réseaux sociaux ou son site internet ☐ ☐ Création et publication de brochures liées à la biodiversité

	☐ ☐ Participation active aux journées de campagne sur la protection de l'environnement (exemple : journée des zones humides, Fête de la nature, Journée internationale des océans, etc.) ☐ ☐ Annonce de concours municipaux ou intercommunautaires (concours photos, jardins écologiques, etc.). **Si oui, précisez :** ☐ ☐ Promotion locale de concours et activités nationales liés à la conservation de la nature ☐ ☐ Panneaux pédagogiques sur sites ☐ ☐ Utilisation d'application autour de la biodiversité. **Si oui, précisez :** ☐ ☐ Lieu permanent de sensibilisation (maison de la nature, etc.). **Si oui, précisez :** ☐ ☐ Autres ? **Précisez :**

MOBILISER **43. La collectivité met-elle en place des processus participatifs relatifs à la biodiversité pour les habitants, ou acteurs locaux** *(programmes de suivi et d'observation naturaliste de la biodiversité Karunati, jardins partagés, recensement des actions citoyennes sur la biodiversité, etc.)* **?**	☐ Oui ☐ Non **Si oui, précisez :**
MOBILISER **44. Quel(s) type(s) d'actions d'éducation à l'environnement et à la biodiversité la collectivité met-elle en place ?**	☐ ☐ Conférences sur la protection de l'environnement ☐ ☐ Aires maritimes éducatives (AME) et/ou Aires terrestres éducatives (ATE) et/ou Aires humides éducatives (AHE) ☐ ☐ Participation active aux journées de campagne sur la protection de l'environnement (ex : journée de la biodiversité, journées des zones humides, fête de la nature, etc.) ☐ ☐ Organisation de visites de terrain pour les élus de la collectivité ☐ ☐ Manifestation dans le cadre de la semaine de l'environnement ☐ ☐ Organisation de manifestations visant à sensibiliser le public sur les milieux aquatiques ou terrestres ☐ ☐ Sensibilisation au jardin créole ☐ ☐ Élaboration de « sentiers nature » ☐ ☐ Organisation de visites de découverte nature ☐ ☐ Soutiens de projets d'éducation à l'environnement dans les écoles du territoire ☐ ☐ Mise en place d'une ferme pédagogique ☐ ☐ Subventions à des associations d'éducation à l'environnement. **Si oui, précisez :**

MOBILISER **45. La collectivité met-elle à disposition des espaces publics pour des jardins partagés ?***	☐ Oui ☐ Non **Si oui, précisez le nombre :**
PLANIFIER / MOBILISER **46. La politique de la préservation et restauration de la biodiversité de la collectivité est-elle articulée avec sa politique sociale ?**	☐ Oui ☐ Non **Si oui, précisez** (recours à des associations d'insertion, animation dédiées, renforcement des espaces verts dans les quartiers d'habitat social, collaboration avec les bailleurs sociaux, avec la maison de la justice et du droit, etc.) :

PLANIFIER / MOBILISER **47. La politique de la préservation et restauration de la biodiversité de la collectivité est-elle articulée avec sa politique de patrimoine culturel immatériel ?**	☐ Oui ☐ Non **Si oui, précisez** (jardin créole, cartographie d'arbres remarquables, lieux emblématiques du PCI guadeloupéen, etc.) :
AGIR / MOBILISER **48. La collectivité intègre-t-elle les produits locaux dans la restauration scolaire ?**	☐ Oui ☐ Non
AGIR / MOBILISER **49. La collectivité soutient-elle des initiatives privées ou associatives** (jardins partagés, opération d'embellissement, de nettoyage, de restauration) **?**	☐ Oui ☐ Non **Si oui, précisez lesquelles :**
AGIR / MOBILISER **50. La collectivité encourage-t-elle les entreprises privées de son territoire à développer des actions en faveur de la biodiversité ?**	☐ Oui ☐ Non **Si oui, précisez :**

MOBILISER **51. La collectivité encourage-t-elle les personnes en situation d'insertion à s'orienter vers le domaine de la biodiversité ? Communique-t-elle autour des opportunités inhérentes à ce secteur ?**	☐ Oui ☐ Non **Si oui, précisez :**
MOBILISER **52. La collectivité participe-t-elle à un programme de* :** **1**. Formation ou sensibilisation de ses agents sur la biodiversité **?** **2.** Formation ou sensibilisation de ses élus sur la biodiversité **?** **3.** Suivi ou d'observation de la biodiversité *(ABC/ABI, sciences participatives, suivi écologique spécifique...)* **?**	☐ Oui ☐ Non **Si oui, précisez :**

PARTIE 3
FICHES ACTIONS

Il vous est demandé de remplir 3 à 5 fiches actions (<u>minimum 3 fiches actions</u>) pour présenter votre projet en faveur de la biodiversité (1 action = 1 fiche). Vous vous engagez à proposer et conduire des actions dans la durée du programme (jusqu'au 31 décembre 2029).

Pour rappel, les actions proposées doivent être impliquantes, mesurables, temporellement cadrées, impactantes, additionnelles, et être en lien avec l'action publique. Il sera également apprécié que les actions proposées puissent :

- *Couvrir, au global, les trois thématiques de la partie 2 (aménagement du territoire, gestion et suivi, biodiversité et citoyenneté) ;*
- *Avoir un effet significatif, direct et concret sur la biodiversité ;*
- *Avoir une d'entre elles consacrée à la restauration écologique ou à la gestion d'espèces exotiques envahissantes (EEE).*

L'action présentée peut faire un focus sur un domaine spécifique, une innovation locale ou encore tenir compte du caractère significatif d'un projet par rapport aux spécificités et enjeux de votre territoire.

Lorsqu'il s'agit d'une opération d'aménagement (exemple : restauration de continuité écologique, etc.), il est attendu un plan ou un schéma permettant de visualiser au mieux l'opération.



FICHE ACTION N°1

1. TITRE DE L'ACTION

2. THÉMATIQUE(S) (3 max.)

3. OBJECTIF PRINCIPAL

4. DESCRIPTION DE L'ACTION (Problématique, action, justification de la nécessité d'agir)

5. SERVICE(S) DE LA COLLECTIVITÉ IMPLIQUÉS

6. DURÉE ET CALENDRIER PRÉVISIONNEL (Précisez les grandes échéances de l'action)

Durée totale de l'action (en mois) :	

7. BUDGET (Précisez les coûts prévisionnels par grande catégorie de dépenses)

Budget global de l'action (en €) (Précisez HT ou TTC) **:**	
Dépenses de personnel	
Frais de mission (transport, hébergement, restauration)	
Prestations externes (hors communication)	
Communication	
Équipements	
Frais indirects	

8. PARTENAIRES FINANCIERS (Citez les en précisant leur statut : à solliciter, sollicité, partenaire engagé)

9. PARTENAIRES TECHNIQUES (Citez les en précisant leur statut : à solliciter, sollicité, partenaire acté)

10. INDICATEURS DE RÉSULTATS (3 max.)

Ils sont mesurables et permettent d'évaluer les effets concrets de l'action et de vérifier si les objectifs fixés ont été atteints.

Indicateur 1

Indicateur 2

Indicateur 3

FICHE ACTION N°2

1. TITRE DE L'ACTION

2. THÉMATIQUE(S) (3 max.)

3. OBJECTIF PRINCIPAL

4. DESCRIPTION DE L'ACTION (Problématique, action, justification de la nécessité d'agir)

5. SERVICE(S) DE LA COLLECTIVITÉ IMPLIQUÉS

6. DURÉE ET CALENDRIER PRÉVISIONNEL (Précisez les grandes échéances de l'action)

Durée totale de l'action (en mois) :	

7. BUDGET (Précisez les coûts par grande catégorie de dépenses)

Budget global de l'action (en €) (Précisez HT ou TTC) **:**	
Dépenses de personnel	
Frais de mission (transport, hébergement, restauration)	
Prestations externes (hors communication)	
Communication	
Équipements	
Frais indirects	

8. PARTENAIRES FINANCIERS (Citez les en précisant leur statut : à solliciter, sollicité, partenaire engagé)

9. PARTENAIRES TECHNIQUES (Citez les en précisant leur rôle)

10. INDICATEURS DE RÉSULTATS (3 max.)

Ils sont mesurables et permettent d'évaluer les effets concrets de l'action et de vérifier si les objectifs fixés ont été atteints.

Indicateur 1

Indicateur 2

Indicateur 3

FICHE ACTION N°3

1. TITRE DE L'ACTION

2. THÉMATIQUE(S) (3 max.)

3. OBJECTIF PRINCIPAL

4. DESCRIPTION DE L'ACTION (Problématique, action, justification de la nécessité d'agir)

5. SERVICE(S) DE LA COLLECTIVITÉ IMPLIQUÉS

6. DURÉE ET CALENDRIER PRÉVISIONNEL (Précisez les grandes échéances de l'action)

Durée totale de l'action (en mois) :

7. BUDGET (Précisez les coûts par grande catégorie de dépenses)

Budget global de l'action (en €) (Précisez HT ou TTC) **:**	
Dépenses de personnel	
Frais de mission (transport, hébergement, restauration)	
Prestations externes (hors communication)	
Communication	
Équipements	
Frais indirects	

8. PARTENAIRES FINANCIERS (Citez les en précisant leur statut : à solliciter, sollicité, partenaire engagé)

9. PARTENAIRES TECHNIQUES (Citez les en précisant leur rôle)

10. INDICATEURS DE RÉSULTATS (3 max.)

Ils sont mesurables et permettent d'évaluer les effets concrets de l'action et de vérifier si les objectifs fixés ont été atteints.

Indicateur 1

Indicateur 2

Indicateur 3

FICHE ACTION N°4

1. TITRE DE L'ACTION

2. THÉMATIQUE(S) (3 max.)

3. OBJECTIF PRINCIPAL

4. DESCRIPTION DE L'ACTION (Problématique, action, justification de la nécessité d'agir)

5. SERVICE(S) DE LA COLLECTIVITÉ IMPLIQUÉS

6. DURÉE ET CALENDRIER PRÉVISIONNEL (Précisez les grandes échéances de l'action)

Durée totale de l'action (en mois) :

7. BUDGET (Précisez les coûts par grande catégorie de dépenses)

Budget global de l'action (en €) (Précisez HT ou TTC) **:**	
Dépenses de personnel	
Frais de mission (transport, hébergement, restauration)	
Prestations externes (hors communication)	
Communication	
Équipements	
Frais indirects	

8. PARTENAIRES FINANCIERS (Citez les en précisant leur statut : à solliciter, sollicité, partenaire engagé)

9. PARTENAIRES TECHNIQUES (Citez les en précisant leur rôle)

10. INDICATEURS DE RÉSULTATS (3 max.)

Ils sont mesurables et permettent d'évaluer les effets concrets de l'action et de vérifier si les objectifs fixés ont été atteints.

Indicateur 1

Indicateur 2

Indicateur 3

FICHE ACTION N°5

1. TITRE DE L'ACTION

2. THÉMATIQUE(S) (3 max.)

3. OBJECTIF PRINCIPAL

4. DESCRIPTION DE L'ACTION (Problématique, action, justification de la nécessité d'agir)

5. SERVICE(S) DE LA COLLECTIVITÉ IMPLIQUÉS

6. DURÉE ET CALENDRIER PRÉVISIONNEL (Précisez les grandes échéances de l'action)

Durée totale de l'action (en mois) :	

7. BUDGET (Précisez les coûts par grande catégorie de dépenses)

Budget global de l'action (en €) (Précisez HT ou TTC) **:**	
Dépenses de personnel	
Frais de mission (transport, hébergement, restauration)	
Prestations externes (hors communication)	
Communication	
Équipements	
Frais indirects	

8. PARTENAIRES FINANCIERS (Citez les en précisant leur statut : à solliciter, sollicité, partenaire engagé)

9. PARTENAIRES TECHNIQUES (Citez les en précisant leur rôle)

10. INDICATEURS DE RÉSULTATS (3 max.)

Ils sont mesurables et permettent d'évaluer les effets concrets de l'action et de vérifier si les objectifs fixés ont été atteints.

Indicateur 1

Indicateur 2

Indicateur 3

2027 2029

TERRITOIRES ENGAGÉS POUR LA NATURE

Pour toute information complémentaire

Élodie LAPILUS

ten.guadeloupe@arb-ig.fr

0690 05 78 04

